

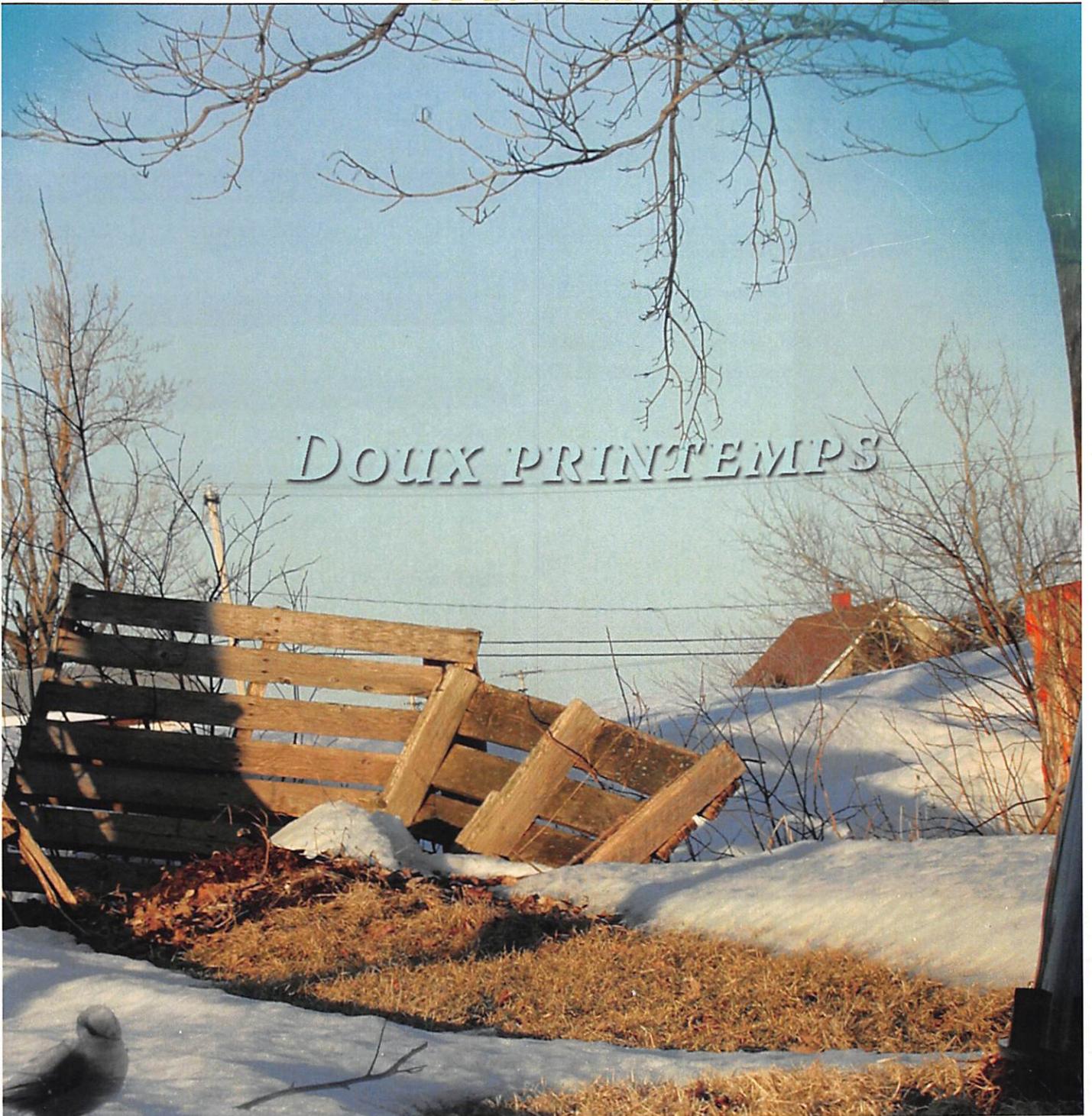
# L'Écho de Saint-François



AVRIL 2007

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 15 N° 5



C.P. 128  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-2177  
courrier électronique: [echosf@globetrotter.net](mailto:echosf@globetrotter.net)

**VEUILLEZ NOTER**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

**ADMINISTRATEURS**

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

**DIRECTEUR**

Jean-Yves Lamonde	259-2433
Christian Gendron	259-7160
Raynald Laflamme	259-2659

**Publicité**

Raynald Laflamme

**Petites annonces**

Raynald Laflamme

**Maquette et mise en page**

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

**Photos première page**

Raynald Laflamme

**Traitement de l'information textuelle**

Patricia Proulx

**Abonnement**

Jean Gendron

**Recrutement et membership**

Jean-Yves Lamonde

**Impression**

Les Impressions Credo, Saint-François

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec*



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

**TARIFS PUBLICITAIRES**

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$
<b>1/4 page</b>	<b>30,00\$</b>	<b>300,00\$</b>
1/2 page	50,00\$	500,00\$
<b>1 page</b>	<b>90,00\$</b>	<b>900,00\$</b>
Bandeau 1 <sup>re</sup>	95,00\$	950,00\$
<b>1/2 bandeau 1<sup>re</sup></b>	<b>55,00\$</b>	<b>550,00\$</b>
Petite annonce	3,00\$	

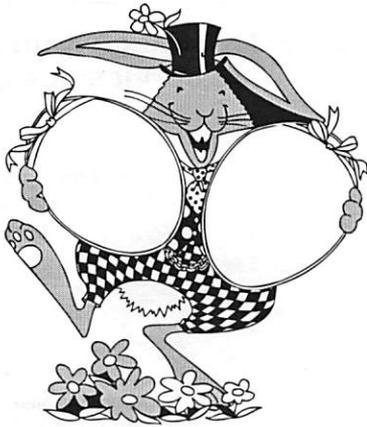
**ABONNEMENT**

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

**N<sup>OS</sup> DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS**

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266





## SOMMAIRE

La Côte-du-Sud recoît sa part des honneurs .....	3
Lettre ouverte: L'avenir du presbytère .....	5
Chronique policière: Opération burinage .....	6
La Fête des voisins 2007 .....	7
Fermières: Une rencontre à saveur d'érable .....	9
Implication du comité d'embellissement .....	9
Les Tiques et les puces: musique à la carte.....	10
Et une bougie de plus pour Cassy et ses amis!.....	11
Chronique du Comité d'embellissement.....	12
Recette des Fermières: Carrés au sirop d'érable.....	13
37 projets scolaires de la Chaudière-Appalaches.....	14
Maisons Laprise figure parmi les 50 entreprises .....	15
Méfiez-vous des pièces en mouvement des machines agricoles!.....	16
Une jeune Magnymontoise se lance en affaires.....	17
Votre Caisse Desjardins, présente dans les sports.....	19
Jason Létourneau: Boursier de la Fondation Nordiques .....	19
Performance en athlétisme pour Audrey Bonneau.....	19
Le coin des Loisirs .....	20-21
Les Débrouillards .....	22
Pensée positive.....	23
Cassy, la bédé .....	23
Se mêler des affaires des autres .....	23
Au fil des jours .....	24
Les Petites Annonces.....	25
L'Écho municipal .....	10 pages

## Grands Prix du tourisme

# La Côte-du-Sud recoît sa part des honneurs

par Raynald Laflamme

La région de la Côte-du-Sud a reçu sa part des honneurs attribués lors des Grands Prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches, le 23 mars dernier à Lévis.

Louise Fortin, présidente de l'édition 2006 de la Fête des chants de marins, s'est vu décerner le titre de Personnalité touristique. Depuis dix ans, Louise Fortin contribue activement à la notoriété touristique de Saint-Jean-Port-Joli, de même qu'à l'essor d'un produit touristique unique au Québec. Sa présidence aura donné un nouveau souffle à la Fête pour dépasser les frontières du Québec.

### Les autres récipiendaires sont:

#### Catégorie Hébergement

Établissement 3 étoiles et moins

#### Aux Deux Marées, L'Islet

#### Pourvoiries

#### Villégiature & Pourvoirie Daaquam, Saint-Just-de-Bretenières

#### Catégorie Restauration - développement touristique

#### Auberge La Belle Époque, Montmagny

#### Catégorie Attractions touristiques - Moins de 100 000 visiteurs

#### Musée maritime du Québec, L'Islet

#### Catégorie Agrotourisme et produits régionaux

#### Vignoble du Faubourg, Saint-Jean-Port-Joli

#### Catégorie Ressources humaines

Mention superviseur touristique

#### Renée Hébert, Tourisme Cap-St-Ignace

#### Coup de cœur du jury

#### Lieu historique national de la Maison Sir Étienne-Pascal-Taché, Montmagny

Les lauréats régionaux, à l'exception des prix spécifiques à la Chaudière-Appalaches, sont en lice pour les Grands Prix nationaux qui auront lieu à Québec, le 4 mai prochain. ☉

# La Coop

## Rivière-du-Sud

Nous serons bientôt de retour, il est temps de nous commander à Martine ...



Saint-François	259-7715
Berthier	259-7718
La Durantaye	884-2802

## Joyeuses Pâques à tous !



Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUFS ET USAGÉS  
USAGÉS à partir de 25\$



873, Rang Nord  
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
GOR 4B0  
TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074  
@: ggbsamson@globetrotter.net  
Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

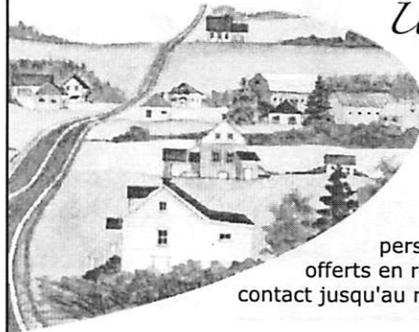
- Service professionnel
- Mécanique
  - Carrosserie
  - Achat et vente d'autos
  - Pièces usagées
  - Remorquage



**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain  
Gilbert  
Brigitte  
Samson  
Propriétaires.

**Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



**Richard Galibois, agent**  
259-7405

**Assurance**

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



**L'outil officiel des Canadiens depuis 1895**

www.garant.com

# L'avenir du presbytère

.....  
À la lecture de l'article paru dans ce journal, au mois de mars dernier, au sujet de l'avenir du presbytère, permettez-moi de donner mon avis en tant que citoyenne et payeuse de taxes de St-François.

Avant de prendre une décision pour l'avenir du presbytère, vous vous êtes sûrement posés les questions suivantes:

1. Combien coûte l'entretien du presbytère en chauffage et en électricité par année? (plusieurs milliers de dollars)
2. Combien coûtera l'entretien et les réparations à venir de celui-ci? (plusieurs, plusieurs milliers de dollars)
3. Pourquoi la Fabrique ne garde-t-elle pas ce presbytère? (poids financier important)
4. Depuis combien de temps, la Fabrique veut-elle se départir de ce presbytère? (depuis un certain temps)
5. Est-ce que l'on aurait droit à des subventions? (peut-être, mais c'est encore notre argent)
6. Est-ce que tous les citoyens et citoyennes sont intéressés à prendre en charge en tel poids financier? (non)
7. Est-ce que les citoyens et citoyennes désirent que leurs comptes de taxes augmentent pour entretenir ce presbytère? (non)
8. Le presbytère peut-il être rentable à court et à long terme? (non)
9. Est-ce que nos jeunes familles et les moins bien nantis peuvent absorber encore plus de frais

financiers? (non)

10. Est-ce que notre municipalité a les moyens d'acheter ce presbytère? (non)
11. Aujourd'hui, c'est le presbytère, bientôt ce sera l'église qui n'aura plus de budget financier pour fonctionner. Est-ce que les citoyens devront être responsables de ces frais? (non)
12. Est-ce que c'est l'héritage qu'on veut laisser à nos enfants et nos petits-enfants? De belles bâtisses, mais des dettes importantes qu'ils n'auront même pas la capacité d'absorber. (non)

Voici douze bonnes raisons pour que le presbytère soit vendu à des particuliers. Ceux et celles qui veulent sauver le presbytère et qui ont de l'argent à investir personnellement, faites-le. Mais comme citoyenne, l'achat du presbytère par ma municipalité est impensable, irréaliste et irresponsable.

Toutes les réponses à ces questions sont les miennes et celles de plusieurs citoyens. La seule solution envisagée est la vente. Vous pouvez procéder par soumission fermée à une date déterminée. Cette vente mettrait fin à des discussions inutiles et vous permettrait d'avoir un meilleur prix.

Bonne chance dans la vente de celui-ci à des intérêts privés. ☺

Marie-Claire Gendron, Saint-François



*V o u s   é t e s   l e s   b i e n v e n u s*

Menus du jour  
Commandes pour emporter  
Réservation jusqu'à 50 personnes  
Restaurant: 259-7704



Bière froide  
Café  
Essence

Dépanneur: 259-7515

**Ouvert de 6 h à 23 h**



## Chronique policière

# Opération burinage

.....

**L**es vols qui surviennent dans les résidences ou les commerces causent, chaque année, des pertes de plusieurs millions de dollars auprès des citoyens et compagnies d'assurances.

Le burinage d'un numéro d'identification personnel sur un objet de valeur est un moyen de prévention qui a fait ses preuves. En effet, chaque année, de nombreuses victimes de vol retrouvent leurs biens grâce à ce moyen.

Avec un burin, on peut graver son numéro de permis de conduire sur à peu près n'importe quelle surface (bois, plastique, verre, métal, etc.) et sur à peu près n'importe quel objet (téléviseur, radio, équipement photographique, etc.). Afin d'éviter d'endommager les bijoux, les manteaux de fourrure et les objets, il est recommandé de faire appel à un spécialiste (bijoutier, fourreur, etc.) et de conserver une photographie de ces objets dans un endroit sûr.

Le marquage d'un objet doit se faire sur une partie bien à la vue afin d'obtenir l'effet de dissuasion souhaité. Il

est aussi recommandé d'apposer un autocollant à l'avant et à l'arrière de la maison soit sur une porte ou une fenêtre afin d'indiquer que vos objets ont été marqués.

Votre service de police vous fournira sans frais un burin et des autocollants ainsi que les instructions pour marquer vos objets efficacement. Voilà un moyen simple et peu coûteux de vous prémunir contre le vol et de retracer facilement vos biens si vous en êtes victime. ☉

## Sortie à la cabane à sucre pour l'Âge d'or

Dîner à la cabane à sucre chez Landry de Cap-St-Ignace le mercredi 18 avril. Orchestre Aline Talbot. 8\$ pour les membres plus transport par autobus. Réservation avant le 15 avril au téléphone suivant: 259-7866.

Bienvenue à tous! ☉



**MORIGEAU-LÉPINE**

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) G0R 2G0  
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

# Un partenariat entre les journaux communautaires et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé

À la suite du succès retentissant obtenu lors de la première édition en juin 2006, le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) est heureux d'annoncer le retour de la Fête des voisins. Le 2 juin 2007, partout au Québec, les voisins se rassembleront dans leur cour, le hall de leur immeuble et dans la rue pour célébrer la Fête des voisins.

## Implication des journaux communautaires

La Fête des voisins a pour principal objectif de rapprocher les gens vivant dans un même milieu. Originale, car mise en œuvre par les citoyens eux-mêmes, la Fête des voisins permet à ceux-ci de jouer un rôle actif pour développer la cordialité et la solidarité dans leur milieu de vie.

Étant donné que les valeurs véhiculées par les médias écrits communautaires, soit la communication et le rapprochement entre les gens d'une même communauté, s'apparentent avec les objectifs poursuivis par la Fête des voisins, l'Association des médias écrits communautaires du Québec et les journaux qui en sont membres, sont fiers de s'associer au Réseau québécois de Villes et Villages en santé dans le cadre de cet événement.

## Un concept européen, sauce québécoise

Lors de la première édition en 2006, 23 municipalités et arrondissements de partout au Québec ont participé et des centaines de citoyens ont répondu à l'invitation en organisant un rassemblement festif avec leurs voisins. Plus de 250 fêtes ont alors été organisées.



Considérant ce succès remarquable, une conclusion s'impose: les Québécois sont nombreux à souhaiter des milieux de vie plus humains et plus chaleureux et la Fête des voisins leur offre le prétexte rêvé.

Ce sympathique événement né en France en 1999 invite les gens d'un même voisinage à se retrouver autour d'un verre ou d'un repas. Originale, la Fête des voisins se distingue des fêtes habituelles, généralement organisées par la municipalité ou un organisme du milieu. Avec cet événement, les citoyens sont les maîtres d'œuvre; ils sont eux-mêmes les organisateurs.

## Pourquoi le 2 juin ?

En 2006, six millions d'Européens répartis dans 22 pays ont participé à une Fête des voisins dans leur voisinage. Dans tous les pays où elle est implantée, parce qu'elle répond au désir de nombreux citoyens, elle connaît un vif succès. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur au Québec, notre province est la première à emboîter le pas en Amérique du Nord.

Afin de se rallier à ce mouvement d'ensemble qui tend à s'internationaliser et dans le but de créer un moment fort où, de façon simultanée, des milliers de personnes se réuniront pour souligner

l'importance du bon voisinage, il a été décidé de privilégier une date fixe près de celle retenue par les Européens (dernier mardi de mai), soit le premier samedi de juin. En outre, cette date permet une intégration de la Fête à la Semaine de la municipalité qui a lieu chaque année au Québec à la même période.

## Un réseau de municipalités engagées

M. Denis Lapointe, président du RQVVS et maire de Salaberry-de-Valleyfield est très heureux de convier les municipalités et les citoyens du Québec à participer à cet événement original porteur de changement quant à nos façons d'interagir avec nos voisins dans nos milieux de vie. «Nous pensons que la Fête des voisins peut contribuer à développer une plus grande solidarité entre les personnes. Nos voisins peuvent être un parachute social en cas de difficulté. Nous voulons mettre en place une révolution sympathique du voisinage» ajoute M. Lapointe.

Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé est une association qui a vu le jour en 1990 et qui regroupe 155 municipalités, arrondissements et MRC représentant plus de 70% de la population québécoise. Il a pour mission de promouvoir et de soutenir, à travers tout le Québec, le développement durable de milieux de vie sains.

Tous les renseignements sur la Fête sont disponibles sur le site Web du RQVVS : [www.rqvvs.qc.ca](http://www.rqvvs.qc.ca).

Source: Yvan Noé Girouard



**BOUCHERIE**  
*Richard Morin*

602, chemin St-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30  
Jeudi-Vendredi 8h à 21h  
Samedi 8h à 17h

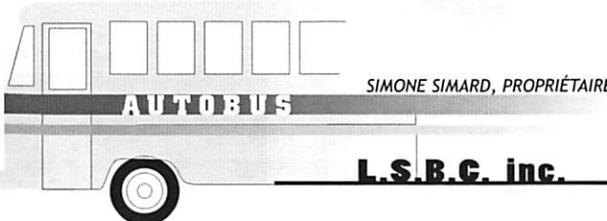
**SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES**

- service d'abattage • viande de choix
- produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ



TÉL.: 418 • 259 • 7140  
TÉLÉC.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François, Québec  
G0R 3A0



**AUTOBUS**

SIMONE SIMARD, PROPRIÉTAIRE

**L.S.B.C. inc.**

## Financement de la Fête nationale

La Société nationale des Québécois et des Québécoises (SNQ) de Chaudière-Appalaches informe la population du lancement du Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la Fête nationale du Québec 2007.

Ce programme a pour objectif de favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois. Il permet d'apporter un appui aux centaines d'organismes désireux de préparer les célébrations de la Fête nationale du Québec.

«Qu'il s'agisse de spectacles de petite ou de grande envergure, de fêtes de quartier ou d'autres festivités, nous invitons les gens à nous soumettre des projets qui feront, une fois de plus, de notre Fête nationale un événement grandiose et mémorable», souligne M. Antoine Dubé, président de la SNQ Chaudière-Appalaches.

Les organismes publics et parapublics, les fabriques et les organismes sans but lucratif qui désirent présenter une demande de soutien financier ou obtenir des renseignements supplémentaires peuvent s'adresser à la SNQ Chaudière-Appalaches au 834-1160.

Note: Les formulaires sont envoyés à toutes les municipalités et sont également disponibles dans les bureaux régionaux de Services Québec ainsi qu'aux adresses suivantes: [www.mels.gouv.qc.ca](http://www.mels.gouv.qc.ca) et [www.fetenationale.info](http://www.fetenationale.info).

La date limite d'inscription est le 6 avril 2007.

Source: Daniel Labonté, coordonnateur Fête nationale  
SNQ Chaudière-Appalache



**EMBALLAGES**

Emballage de protection



Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François  
(Québec) GOR 2G0 Canada

[fredjean@emballageslm.com](mailto:fredjean@emballageslm.com)  
[www.emballageslm.com](http://www.emballageslm.com)

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013  
Sans frais: 1 866 259-7710



**TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS**



Afin de compléter votre aménagement paysager

**Crnebec Décor** est présentement en  
période de liquidation finale.

**40%** et plus sur toute la marchandise.

**Venez nous voir!**

Près de la sortie 369  
de l'autoroute 20

115, rue Principale • St-Pierre  
tél.: 241-5242 / 248-2585  
fax: 241-5248 / 248-8387

[www.joncasfreres.com](http://www.joncasfreres.com)

no de licence RBQ: 2552 189929



**BIONEST**  
Incorporé à l'environnement

Spécialiste en:

- ✓ excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

**On s'en occupe!**

**ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE**



**Pierre Paré**  
COURTIER EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGES



**Denise Prévost**  
SOUSCRIPTRICE



**Andrée-Anne Vézina**  
COURTIÈRE EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGES



**Bernard Giasson**  
COURTIER EN  
ASSURANCES DE  
DOMMAGE

**PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS**



**Bertrand Bélanger**  
CONSEILLER EN SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE



**Réal Fontaine**  
CONSEILLER EN SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE



**Frédéric Picard**  
CONSEILLER EN SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE



**Francis Fontaine**  
CONSEILLER EN SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE



**AFL**  
Groupe Financier  
UN CHOIX DE CONFIANCE

**248-3358**

234, boul. Taché Est, Montmagny

*Cercle des Fermières St-François*

## Une rencontre à saveur d'érable

.....  
La réunion des Fermières se tiendra le mercredi 11 avril à 19h30 au local habituel. Nous aurons comme invitées Mme Johanne Prévost et sœur Annette Boucher, agente pastorale, qui nous donneront de l'information pastorale. Nous soulignerons le temps des sucres par un goûter à saveur d'érable. Nous vous attendons en grand nombre.

### Exposition et 80<sup>e</sup> anniversaire de fondation du cercle

Les Fermières ainsi que les participants d'Artisanat Jeunesse exposeront leurs travaux le mardi 15 mai au Centre des loisirs à compter de 15 heures.

Un souper spaghetti auquel toute la population est conviée sera servi à 17h30. Le coût pour le souper est de 10\$ pour les adultes, 5\$ pour les 5 à 13 ans.

Vous pourrez vous procurer des cartes auprès des personnes suivantes: Mme Mireille Fournier 259-7526, Mme Monique Fiset 259-7645, Mme Denise Blais 259-7358, Mme Lucienne Roy 259-7946, Mme Huguette Bouffard 259-7927.

Pour souligner notre 80<sup>e</sup> anniversaire de fondation, nous allons honorer des Fermières qui se dévouent depuis plusieurs années à l'avancement de notre cercle. D'autres activités seront au programme. Vous aurez plus de détails dans l'Écho du mois de mai. Réservez votre journée du 15 mai, celle-ci s'inscrit dans le cadre de la semaine Québécoise des familles du 14 au 20 mai 2007. ☪

## Implication du comité d'embellissement au Parc-école de la Francolière

Nous tenons à remercier les membres du comité d'embellissement de St-François pour leur implication au Parc-école de la Francolière. Le comité a financé l'acquisition de 11 épinettes du côté ouest afin d'ajouter de la verdure à la cour et de servir de brise-vent.

Toujours à compléter le financement nécessaire pour le nouveau parc-école, nous désirons remercier tous nos donateurs jusqu'à maintenant. Lorsque le projet sera totalement financé, nous vous ferons connaître nos principaux donateurs. Merci pour votre support! ☪

Pierre Côté, directeur

## Chronique les Tiques et les puces

# Musique à la carte

par François Faguy

francois.faguy@globetrotter.net

Depuis des années, les producteurs s'acharnent à trouver des moyens technologiques pour empêcher le piratage de la musique, des logiciels et des films sur Internet. Leur approche est vouée à l'échec parce qu'ils ne s'attaquent pas aux 2 causes principales du problème, soit la disponibilité et le prix. Le succès phénoménal du site Web iTunes de la société Apple le démontre (10 millions de chansons téléchargées durant les 4 premiers mois d'opération). Ce site répond aux 2 causes : il rend le téléchargement légal de la musique facilement accessible et le prix correspond à la valeur perçue par le consommateur. S'ils étaient moins gourmands, les producteurs vendraient beaucoup plus de copies et ne ressentiraient pas le besoin de placer des logiciels espion sur les CD de musique comme l'a fait la société Sony en 2005.

Mais, ce succès pourrait encore être plus grand... En effet, les plus grands consommateurs de musique sont les adolescents. Présentement, il faut une carte de crédit pour acheter sur iTunes et la loi interdit d'émettre une carte de crédit à un adolescent dans la majorité des pays. Depuis quelques semaines un détaillant québécois, [www.archambault.ca](http://www.archambault.ca) offre une alternative fort intéressante : la CarteZik. Il s'agit d'une carte prépayée, comme les cartes téléphoniques, que l'on peut utiliser pour télécharger de la musique du site Web [www.zik.ca](http://www.zik.ca). Je suis convaincu du succès de la CarteZik. Toutefois, ces cartes ne pourront réaliser leur plein potentiel que lorsqu'elles seront facilement disponibles chez les commerçants de quartier (épiciers, pharmaciens, dépanneurs) comme le sont les cartes téléphoniques prépayées. Pour l'instant, la CarteZik n'est disponible que dans les magasins Archambault.

Pourquoi limiter la carte prépayée à l'achat de musique ? Pourquoi ne pourrait-on pas utiliser ce mode de paiement pour acheter des logiciels, des livres ou des services sur Internet ? Une carte prépayée universelle pourrait stimuler la croissance du commerce en ligne en garantissant au commerçant le paiement des produits et services vendus tout en protégeant le consommateur. En effet, en transigeant sur Internet avec une carte de crédit, il y a un risque bien réel que l'on clone votre carte. Avec une carte prépayée, le risque se limite au solde de la carte.

Je ne sais pas pourquoi les grandes sociétés de téléphonie ne se sont pas encore intéressées à ce marché. Elles ont un réseau de distribution bien établi pour leurs cartes prépayées. Elles ont la confiance des consommateurs, en particulier des jeunes qui sont de grands consommateurs de cartes téléphoniques prépayées. Il leur suffirait de convaincre les exploitants de sites Web de les accepter comme outil de paiement en ligne. Ce pourrait être une nouvelle opportunité d'affaires très attrayante pour les sociétés de téléphonie en proie à une concurrence féroce depuis la déréglementation.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à [francois.faguy@globetrotter.net](mailto:francois.faguy@globetrotter.net) ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2007, François Faguy ☺

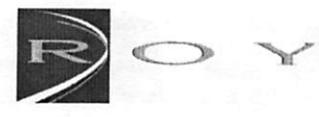


**Le Café du Havre**

Merci pour ce bel été  
passé en votre compagnie.

On se revoit l'an prochain  
Promis!

Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)  
ou Café: 259-2364  
120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer



**Produits Métalliques Roy  
inc.**

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711  
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

# Et une bougie de plus pour Cassy et ses amis!

par Jean-François Denault

Quatre ans, ce mois-ci! Et oui, ce mois-ci, une autre bougie s'ajoute sur le beau gâteau qu'est l'aventure Cassy! Tout a commencé avec quatre personnages qui, quarante-quatre parutions plus tard, sont toujours aussi enthousiastes à vous offrir de nouvelles aventures. En tous cas, je pense bien que le chiffre quatre me porte bonheur!!!

Je me rappelle, il y a de ça exactement quatre ans, en avril 2003, l'effet de cela m'avait fait lorsque j'avais ouvert le journal et que j'avais vu ma première bande dessinée publiée et accompagnée de ma photo et d'une belle présentation de Raynald Laflamme. J'étais si fier et

empressé de le montrer à toute ma famille. Cassy m'a aussi permis une très belle expérience : celle d'être le sujet d'une entrevue à la radio. Bref, j'ai vraiment du plaisir à vous présenter mes bandes dessinées chaque mois.

Je profite de l'occasion pour remercier, encore une fois, toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce que je considère comme un rêve. Merci à madame Valérie Savoie qui a cru en moi et qui a contacté monsieur Raynald Laflamme qui lui a bien voulu accepter de publier ma création dans L'Écho. Je remercie aussi Alexandra Daigle, la créatrice de Bruno, et Stéphanie Duval qui avait co-écrit le scénario

de la b.d. de novembre 2005 avec moi. Merci à toute l'équipe de L'Écho de St-François qui assure ma publication à tous les mois et à ma famille et tous mes amis qui m'ont toujours encouragé.



Finalement, merci à vous, chers lecteurs et lectrices, qui prenez de votre temps à chaque mois, pour découvrir mes bandes dessinées de Cassy. Merci énormément à tous!!!

À bientôt! ☺



*Salon Danielle Enz*

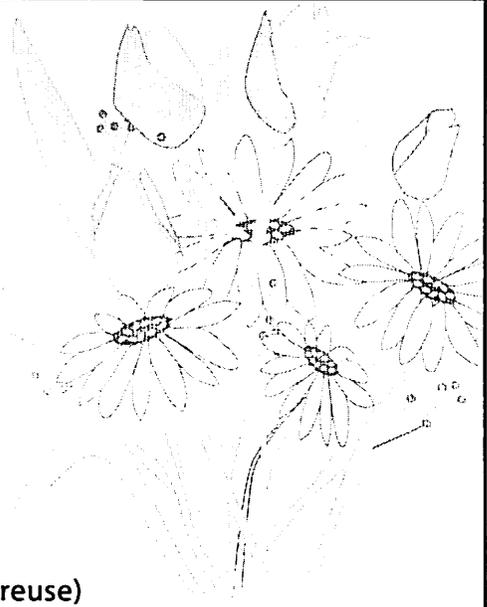
*Esthétique et électrolyse  
Épilation au sucre*

*15% de rabais valide du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2007  
Sur un soin du visage (nettoyage de peau)*

## Services offerts:

- ♥ Électrolyse
- ♥ Soin du visage
- ♥ Manucure et maquillage
- ♥ Épilation au sucre (méthode 100% naturelle et moins douloureuse)
- ♥ Épilation à la cire tiède (rouleau)
- ♥ Épilation à la cire chaude (NOUVEAU)
- ♥ Épilation aux zones sensibles (aines, bikini brésilien ou total)

19 ans  
d'expérience



## Heures d'ouverture

Lundi: 9h à 16h  
Vendredi: 18h30 à 21h  
Samedi: 8h30 à 12h

**29, chemin de la Rivière-du-Sud • Saint-François**

Un premier rendez-vous très saisonnier, celui des Hydrangea macrophylla, originaire d'Extrême orient, qu'on appelle aussi hortensias, bonnets de grand-mère et, presque toujours, quatre-saisons.

Ils apparaissent sur le marché au début du printemps, et surtout pour la période de Pâques et pour la fête des mères. Ils sont aussi disponibles dans les centres jardin durant la période estivale.

Mais comment les garder le plus longtemps possible en fleurs à l'intérieur? Rien de bien sorcier, en autant qu'ils ne manquent pas d'eau.

- 1. Arrosage:** On garde le sol très humide mais on ne laisse pas d'eau s'accumuler dans l'assiette. Si la plante manque d'eau, le feuillage s'amollit et retombe et il faut alors faire tremper pour ramener la plante, ce qui ne réussit pas à tout coup. La floraison s'en trouvera également écourtée.
- 2. Lumière:** Ils ont besoin de beaucoup de lumière mais le soleil du midi peut brûler le feuillage. Alors, il faut un bon éclairage mais pas de soleil direct.
- 3. Température:** Dans une pièce fraîche, autour de 16°C, la floraison peut durer de huit à dix semaines et même plus. Ce qui est déjà plus que les quelques semaines à la température normale d'une pièce.
- 4. Fertilisation:** 15-30-15 aux 15 jours, pendant la floraison.

Quand la floraison sera passée, il deviendra difficile de conserver votre hydrangea à l'intérieur. La seule façon de conserver votre plant en vie sera de le planter à l'extérieur en pleine terre.

1. Quand la floraison sera terminée, on taille les branches du tiers de leur longueur.
2. On diminue l'arrosage.
3. On ne fertilise plus.
4. On place la plante à un endroit dans la maison ou la température sera fraîche.

Quand les risques de gel (début juin) sont passés, on peut commencer à penser à la plantation à l'extérieur.

1. Il faut choisir un endroit ombragé et



La chronique du comité d'embellissement

## Comment entretenir et sauver le quatre-saisons que j'ai reçu pour Pâques?

à l'abri du vent. L'hydrangea est très peu rustique (zoné 5b), il faudra donc lui procurer une très bonne protection hivernale. Comme protection, on peut déposer du paillis à sa base et le couvrir d'un cône à rosier ou d'une couverture géotextile.

2. On creusera un trou d'une profondeur d'environ 45 cm dont le diamètre est le double de celui du pot.
3. On remplit avec un mélange de terreau acide que l'on peut faire avec 1/2 part de tourbe de sphaigne, 1/4 de terre à jardin et 1/4 de compost. On y ajoute de la poudre d'os afin d'aider à son enracinement. Le sol doit être maintenu humide et frais.
4. Si vous respectez toutes les procédures et que tout va bien, votre hydrangea refleurira l'année suivante. Lorsque vous verrez l'apparition des bourgeons floraux, vous pouvez fertiliser avec un engrais à fleurs.

### Comment garder sa couleur?

Important, pour que votre hydrangea garde sa couleur, il faudra tenir compte de l'acidité du sol. Pour garder la couleur bleue, vous devrez avoir un sol acide. Vous pouvez y ajouter de la mousse de tourbe ou du sulfate d'aluminium (disponible dans les centres jardins, bien suivre les directives sur la boîte avant de faire l'application.). Un hydrangea bleu

dans un sol qui n'est pas assez acide, deviendra rosé. À l'inverse, un hydrangea rose dans un sol trop acide, va devenir bleuté. Il préfère un sol alcalin. Pour un sol trop acide, il faut y ajouter de la chaux, (disponible dans les centres jardins, bien suivre les directives sur la boîte avant de faire l'application) afin de balancer le pH. La couleur est vraiment reliée à l'acidité du sol. Pour ce qui est d'un hydrangea blanc, il ne changera pas de couleur avec l'acidité du sol, il restera toujours blanc. Bonne chance!

### Références

1. Le site de Fleurs, plantes et jardins. Jardinage.net
  2. Les conseils du Pro de Pépinière Lapointe.
  3. FADOQMTL-Rendez-vous du printemps. Chronique du vendredi 28 mars 2003
- Bon début de printemps et Joyeuse Pâques. ☺

Maryse Laguë, pour le comité d'embellissement de St-François

**MARTIN SIMARD  
TRANSPORT INC.**

• TRANSPORT GÉNÉRAL  
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789  
Ligne directe: 1 800 463-8744

FERME HORTICOLE  
**Lajoie**



Conception, réalisation  
et entretien paysager  
Centre-jardin  
Producteur de vivaces  
et d'annuelles




330, boul. Saint-Vallier  
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0  
Tél.: (418) 884-3124

## Reliez ces mots à la définition qui leur convient :

- Isolement social - Je suis un organisme de la région qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale.
- Consultation externe - Je suis une forme de contrôle subtile qui me permet d'éloigner mes victimes de leurs proches aidants.
- Intervenante mère-enfant - Je permets au cycle de violence de se perpétuer.
- Confidentialité - L'intimidation, le harcèlement, les menaces en sont, même si ça se passe dans la maison...
- Proche - Je suis une forme de comportement persistant qui me permet de retirer des avantages de mes proches en les agressant, ce qui a des impacts négatifs sur mon réseau social, dont mes enfants, ma conjointe, etc.
- Crimes - Ma maman l'est, tout comme moi, lorsqu'il y a de la violence dans la maison. Même si je suis petit, je comprends ce qui se passe et je souffre.
- Silence - Je suis souvent le seul témoin de la violence, je reçois les confidences de la victime et je ne sais pas toujours quoi faire. Moi aussi j'ai besoin d'aide pour mieux aider
- Violence - Je suis un service du Havre des femmes pour les femmes (14 ans et +) et leurs enfants qui n'ont pas nécessairement besoin d'hébergement, mais qui ont besoin d'aide face à la violence conjugale.
- Victime - Je suis une ressource du Havre des femmes spécialisée dans l'intervention auprès des mères et des enfants.
- Je suis la discrétion assurée lorsque je vais chercher de l'aide.



## Recette des Fermières

### Carrés au sirop d'érable

- 6 c. à table beurre ou margarine
- 6 c. à table de farine
- 1 1/2 tasse sirop d'érable
- 1/2 tasse eau chaude
- biscuits graham

#### Préparation

Fondre le beurre, ajouter la farine, bien mélanger. Ajouter le sirop, cuire en brassant jusqu'à épaississement. Mettre dans un plat 8x8 dans l'ordre suivant: 1 rangée de biscuits, 1 rangée du mélange, 1 rangée de biscuits, 1 rangée du mélange. Garnir de crème fouettée.

*Joyeuse Pâques à tous et bon appétit!* ☺

247-7622 ou sans frais via SOS violence conjugale : 1-800-363-9010 ☺

**8sur8**  
La combinaison gagnante



Avant de jouer,  
vous fixez-vous  
une limite d'argent ?

Faites le point sur vos habitudes de jeu.  
Découvrez votre portrait de joueur en vous  
procurant le dépliant 8/8 sur le site 8sur8.com.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

**1 866 SOS-JEUX**  
1 866 767-5289

JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE

# 37 projets scolaires de la Chaudière-Appalaches acceptés au Défi Prévention Jeunesse de la CSST

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) annonce que 37 projets de prévention, présentés par vingt-deux écoles de la Chaudière-Appalaches, ont été acceptés dans le cadre du Défi Prévention Jeunesse. Cette participation se traduit par une aide financière de la CSST de 7 800 \$. Il s'agit d'une réussite pour la région puisque le nombre d'écoles participantes a connu une hausse de 22 % comparativement à l'année dernière.

## Des thèmes variés et d'actualité!

Dans le contexte du Défi Prévention Jeunesse, les participants sont invités à réaliser leurs projets de prévention sur des thèmes variés, qui tiennent compte des diverses réalités vécues par les jeunes; que ce soit les accidents à l'école, le sac à dos, la violence à l'école, la santé et la sécurité en milieu agricole, la préparation à un premier emploi ou un thème au choix. Il est à noter que les projets soumis doivent respecter certains critères d'admissibilité, notamment ceux de sensibiliser les jeunes à l'importance de la prévention et de susciter la participation active des élèves.

## Des projets diversifiés!

Tous les moyens sont bons pour faire de la prévention: bande dessinée, création de page Web, musique, photo, théâtre, vidéo, etc. Les sujets abordés par les projets scolaires sont très diversifiés. Les exemples suivants en témoignent: un simulateur de renversement de tracteur de ferme au Centre de formation agricole de Saint-Anselme, «La couture à coup sûr!» à l'École primaire Monseigneur Feuillault et «Cuisinons sécuritairement» à l'École secondaire Guillaume-Couture.

## La prévention, ça s'apprend!

Chaque année, près de 24 000 lésions professionnelles surviennent chez les jeunes de 24 ans ou moins au Québec. En tenant compte du nombre d'heures travaillées, les jeunes subissent davantage d'accidents du travail que les adultes. De 1999 à 2005, 78 jeunes Québécois ont même perdu la vie au travail. Dans notre région, en 2005, il n'y a pas eu de décès, mais 1 406 réclamations ont été acceptées. Afin de contribuer à rendre les futurs travailleurs et employeurs plus aptes à reconnaître les risques pour la santé et la sécurité, la CSST favorise l'acquisition, dès le plus jeune âge, d'une culture de la prévention. Dans cette optique, elle mène un Plan d'action Jeunesse, en collaboration avec des partenaires, tel que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le programme Défi Prévention Jeunesse est l'un des moyens du Plan d'action jeunesse pour atteindre cet objectif.

Pour obtenir plus d'information sur le Défi Prévention Jeunesse et pour consulter les exemples de projets, visitez notre site Web: [www.csst.qc.ca/jeunes](http://www.csst.qc.ca/jeunes).

Vingt-deux écoles de la Chaudière-Appalaches ont reçu une aide financière de 7 800 \$ pour 37 projets dont l'École Saint-Damase, Saint-Damase-de-L'Islet: • La préparation d'une rando sécuritaire en forêt • Gestion de conflits; l'École secondaire Saint-Paul-de-Montminy, Saint-Paul-de-Montminy: • Prévention menace armée • Sécurité en laboratoire. ☉

Source : Sophie Gaudreault, communicatrice régionale  
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches - CSST

## Êtes-vous prêts pour juin 2007?



Vos chèques auront bientôt une toute nouvelle image !

À compter de juin 2007, tous les chèques canadiens devront répondre aux nouvelles spécifications de l'Association canadienne des paiements (ACP). **ÊTES-VOUS PRÊTS À FAIRE FACE À TOUS CES CHANGEMENTS?** Aux Impressions Credo, nous sommes prêts et nous vous offrons une gamme de services sur mesure pour la conception et l'impression de vos nouveaux chèques et autres formulaires d'affaires.



1010, rue Renault  
Saint-Jean-Chrysostome  
(Québec) G6Z 2Y8

11, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0



Tél. : 418 839-7207 • Téléc. : 418 839-1665

Sans frais : 1 888 839-7207 • Courriel : [imp.credo@qc.aira.com](mailto:imp.credo@qc.aira.com)

Informez-vous : [cheque.credo@qc.aira.com](mailto:cheque.credo@qc.aira.com)

# Maisons Laprise figure parmi les 50 entreprises «les mieux gérées» du pays

Créé en 1993, le concours des 50 Sociétés les mieux gérées au Canada est l'un des principaux palmarès des entreprises du pays. Il vise à reconnaître l'excellence des sociétés détenues et gérées par des Canadiens et dont le chiffre d'affaires dépasse les 10 millions de dollars.

Chaque année, des centaines d'entreprises y participent parce qu'un processus indépendant et rigoureux permet d'évaluer leurs capacités et leurs pratiques de gestion. En 2006, ce sont plus de 10 000 entreprises qui ont soumis leur candidature

et seulement 230 d'entre elles figuraient parmi les finalistes. C'est donc tout à l'honneur de Maisons Laprise, qui a su tirer son épingle du jeu en figurant parmi les 50 meilleures au Canada.

L'obtention du titre «Mieux gérée» vient ainsi rendre hommage au talent des entreprises et à la capacité de répondre aux attentes de leurs clients, tout en évoluant de façon durable. «La force motrice du succès de ces entreprises exceptionnelles se trouve dans le sentiment collectif d'accomplissement qui découle de la réalisation d'une vision et de la définition de leur propre destinée. Les lauréates ont la faculté exceptionnelle de demeurer centrées sur leur stratégie à long terme tout en étant réceptives au milieu changeant des affaires et aux défis que cela comporte», a expliqué M. John Hughes, associé de Deloitte et chef de file national du concours des Mieux gérées.

«Recevoir une distinction d'affaires aussi prestigieuse dénote sans équivoque la qualité de l'équipe, des pratiques et des produits de Maisons Laprise. La région de Montmagny a besoin d'entrepreneurs de la trempe de M. Laprise, qui croient au potentiel de notre milieu et qui contribuent de façon remarquable à son rayonnement international», a tenu à souligner Mme Nathalie Cloutier, directrice générale du CLD de la MRC de Montmagny.

Source : CLD de la MRC de Montmagny

Jean Normand  
Vice-président  
T.D.L.

Pierre Normand  
Président  
T.D.L.



En toute confiance

*La Maison Funéraire Laurent Normand*

Salon funéraire: 1, 1<sup>re</sup> rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

« OUI, OUI,  
VOUS ÊTES AU  
BON ENDROIT ! »



Services Québec,  
c'est LA porte d'entrée  
aux services gouvernementaux :

Des réponses à vos questions sur plus de 3000 sujets.

[www.servicesquebec.gouv.qc.ca](http://www.servicesquebec.gouv.qc.ca)  
1 877 644-4545

Dans un bureau près de chez vous

Services  
Québec

# Méfiez-vous des pièces en mouvement des machines agricoles!

Tracteurs, moissonneuses et presses à foin sont autant de machines dont les rouages et les engrenages occasionnent des accidents graves, telle la perte d'un bras, d'une jambe ou même de la vie. De 2000 à 2004, les machines agricoles ont causé le décès de 11 agriculteurs. Au cours de ces mêmes années, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a déploré 770 accidents liés à la machinerie agricole, soit 12 % du nombre total des accidents qui se produisent dans ce secteur.

De tels accidents ne sont pas le fruit du hasard : ils sont principalement attribuables à des méthodes de travail non sécuritaires, à un manque de formation et, surtout, à des machines dépourvues de protecteurs ou mal utilisées. Il est donc possible d'éviter ces accidents! C'est justement pour informer les producteurs et les travailleurs agricoles sur les moyens de prévenir les accidents liés aux pièces en mouvement des machines que l'Union des producteurs agricoles (UPA), de concert avec la CSST, organise la Semaine de la prévention en agriculture. Cette semaine d'activités, qui se déroulera du 7 au 14 mars prochain, aura pour thème Méfiez-vous des pièces en mouvement des machines agricoles!

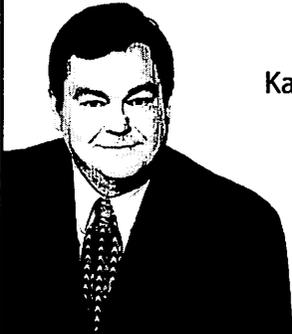
« On retrouve de la machinerie sur toutes les fermes. Les agriculteurs et les agricultrices doivent donc se sentir particulièrement interpellés par le thème des pièces en mouvement. Une vigilance constante est de mise, a rappelé le deuxième vice-président de l'UPA, M. Denis Bilodeau, invitant les producteurs, leur famille ou leur personnel à participer nombreux à l'un ou l'autre des 60 ateliers qui auront lieu un peu partout en province durant cette Semaine de la prévention.

« Je me réjouis de voir que l'UPA et la CSST unissent d'année en année leurs efforts pour informer les agriculteurs et les agricultrices en matière de prévention. Je suis d'autant plus content que cette année, le thème choisi est la sécurité des machines, une priorité à la CSST, comme l'est aussi la prévention des accidents chez les travailleurs de 24 ans ou moins. Il faut encourager et poursuivre de tels partenariats, car la participation de nos partenaires et des milieux de travail est essentielle pour que diminue le nombre d'accidents », a souligné M. Réal Bisson, président du conseil d'administration et chef de la direction par intérim de la CSST.

**Identifier les dangers pour mieux les prévenir**

Pour éviter que les pièces en mouvement de machines blessent gravement un travailleur, il faut d'abord identifier le danger. Il faut ensuite trouver un moyen d'éliminer de façon durable ce danger. En ce qui concerne les machines, les solutions sont souvent simples, par exemple :

Suite à la page 18



**Paul Crête**, député  
Montmagny/L'Islet  
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice  
Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211



Jean Morin  
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4<sup>e</sup> rue  
Montmagny (Québec)  
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444  
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

**SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS**



**GARANTIE NATIONALE**

Fernand Langlois  
Président

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5  
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

# Une jeune Magnymontoise se lance en affaires

Technicienne en Art et Technologie des médias, spécialiste en télévision, Mme Picard a complété ses études en lancement d'entreprise en 2006. C'est par la suite qu'elle crée Conception vidéo EvAction à Montmagny.

## L'entreprise se spécialise entre autres:

1. Service vidéo: tournage, montage et transfert (Web, DVD, VHS, Mini-DV...). L'entreprise est certifiée spécialiste en télévision; ce qui caractérise le service

hautement professionnel dans la réalisation technique de chaque projet.

2. Conception Web: site Internet, conception de musique et textes. L'entreprise est dotée de concepteurs Web expérimentés dans des domaines informatiques spécifiques comme le graphisme.
3. Service d'animation: ateliers d'art dramatique & d'improvisation, écriture de pièces de théâtre et narration. Mme Picard possède une expérience de travail unique à Montréal en casting professionnel de télévision et est maintenant animatrice à la radio de CFEL 102,1. Elle est aussi auteure et professeure de théâtre pour la Commission Scolaire de la Côte-du-Sud et pour la Ville de Montmagny depuis plus de cinq ans.

Toutes les qualifications et expériences de travail de Mme Picard permettent à Conception vidéo EvAction d'offrir ses services d'une qualité hautement professionnelle.

Pour information: Marie-Ève Picard au 248-0195. ☎



la nouvelle  
GARANTIE  
DES MAISONS  
NEUVES  
APCHQ

**LES  
CONSTRUCTIONS  
JEAN BOUCHERÉ**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Rénovation • Construction  
Résidentielle • Commerciale

Licence RBQ 8000-1316-58

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer  
Tél. et fax: 259-2628



**Fin de semaine de Pâques**  
du jeudi 5 avril à 8 h au lundi 9 avril

**Souper Table d'hôte • 4 services**  
1 verre de vin inclus par pers.  
50<sup>00\$</sup> pour 2 pers. (taxes/services en sus)

**Brunch de Pâques**  
Adulte 18<sup>00\$</sup> (6 à 10 ans: 8<sup>00\$</sup>; Enfant de 0 à 5 ans: gratuit)  
Taxes et services inclus



*C'est bon la vie!*

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer  
418-259-7514 1-866-559-7514  
www.laplage.ca

**Party de crabe 2007**  
4<sup>e</sup> édition



Samedi 5 mai 2007 à 18h

**Crabe à volonté et les accompagnements**

Souper \soirée animés  
Musicien  
Animation Lumisonique - DJ  
45<sup>00\$</sup> p.p. ( taxes et service inclus)  
Possibilité d'hébergement sur place

Réservations et informations  
Jacinthe Poulin & Jean Rousseau

**La Plage** 

Restauration • Hébergement • Réception

Suite de la page 16

- Protéger les zones dangereuses des machines par des protecteurs ou des dispositifs de protection conformes aux normes (protecteur fixe, dispositif d'arrêt d'urgence, protecteur à interverrouillage, etc.).
- Effectuer régulièrement l'entretien, la réparation et le réglage des machines, et ce, seulement lorsqu'elles sont arrêtées et cadenassées.
- Élaborer des méthodes de travail sécuritaires et les appliquer. De telles méthodes consistent, notamment, à demeurer à distance des pièces tant qu'elles sont en mouvement, à porter des vêtements ajustés et à maintenir les aires de circulation dégagées.
- Prévoir des mesures à prendre en cas d'urgence.

### Les jeunes travailleurs plus à risque

En ce qui concerne les accidents liés aux machines, les jeunes travailleurs ainsi que la main-d'œuvre occasionnelle et les stagiaires constituent des groupes particulièrement vulnérables. En agriculture, un accident sur trois touche un travailleur de 24 ans ou moins. Pour y remédier, et pour une deuxième année d'affilée lors de la Semaine de la prévention en agriculture, l'UPA et la CSST tiendront des activités de sensibilisation dans les centres de formation professionnelle et technique offrant des programmes en agriculture. Voilà ce qui permettra certainement aux jeunes travailleurs et aux futurs employeurs d'être mieux outillés sur le plan de la santé et de la sécurité du travail!

### Une semaine d'activités enrichissantes!

Au cours de la Semaine de la prévention en agriculture, les fédérations régionales de l'UPA organisent partout au Québec des séances d'information sur les moyens à prendre pour utiliser de façon sécuritaire les machines

agricoles. Les producteurs et les travailleurs agricoles peuvent également, et ce, en tout temps, s'adresser à ces fédérations et aux bureaux régionaux de la CSST pour se procurer de l'information sur les machines agricoles, notamment le guide intitulé La prévention des accidents liés aux pièces en mouvement.

La Semaine de la prévention en agriculture s'annonce bien remplie! Tous les producteurs et les travailleurs agricoles sont invités à participer aux forums et à partager leurs idées et leurs façons de faire... parce que la prévention, c'est l'affaire de tous! ☺

**Source : Éliane Hamel**  
**Directrice des communications**  
**Union des producteurs agricoles**

**Héloïse Bernier Leduc**  
**Direction des communications**  
**CSST**

## Le service ImpôtNet

Le service ImpôtNet Québec est disponible depuis quelques semaines pour les particuliers, les particuliers en affaires et les préparateurs professionnels. Rappelons que ce service permet de transmettre par Internet une déclaration de revenus produite à l'aide d'un logiciel autorisé par Revenu Québec. ImpôtNet Québec permet également de transmettre une déclaration de revenus produite à l'aide du service Déclaration de revenus électronique, dans le site Internet suivant : [www.revenu.gouv.qc.ca](http://www.revenu.gouv.qc.ca), à la section services électroniques. Notez bien que si vous transmettez votre déclaration de revenus par Internet, vous ne devez pas envoyer une copie papier par la poste. Il est conseillé de garder ses documents pour une période de six ans. Pour plus de renseignement sur ce service, vous pouvez joindre le 1 866 423-3234. Source : Services Québec. ☺

## THÉBERGE AÉRATION

- AÉRATION
- TONTE DE PELOUSE
- DÉCHAUMAGE
- DIVERS PETITS TRAVAUX



INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769

MARIO: 248 • 3498



**Boulet**  
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
[www.encansboulet.com](http://www.encansboulet.com)

Achat et vente de ferme

Caisse populaire de la Rivière du Sud

## Votre Caisse Desjardins présente dans les sports

En janvier, dans le cadre du Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a attribué des laissez-passer à cette activité à nos jeunes des écoles primaires de La Francolière et de Saint-Pierre. Voici les noms des heureux gagnants:

### Saint-Pierre

Marc-Antoine Girard  
Fédéric Leblanc-Picard  
Alissa et Steven Fiset  
Félix-Antoine Roy-Caron  
Jason Poulin

### La Francolière

Keven Boissonneault  
Ariane Lacharité  
Booby Fiset  
Michaël Robichaud  
Justine Laflamme  
Joël Blais  
Simon Létourneau

Félicitations. 🍀

## Le jeune archer Jason Létourneau

### Boursier de la Fondation Nordiques

Le mardi 20 mars dernier avait lieu la remise des bourses de la Fondation Nordiques au cours d'une conférence de presse tenue au PEPS.

La Fondation Nordiques a permis de distribuer 153,000\$ en bourses d'excellence à 47 athlètes (133,500\$) et à quatre organismes (19,500\$). Parmi les boursiers, nous retrouvons le jeune archer de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud Jason Létourneau qui a obtenu une bourse de bronze soit, un montant de 1000\$.

Par cet appui financier la Fondation Nordiques désire souligner les efforts, les performances remarquables et surtout encourager les jeunes athlètes à poursuivre simultanément le cheminement académique et leur carrière sportive. 🍀

### Performance en athlétisme pour Audrey Bonneau

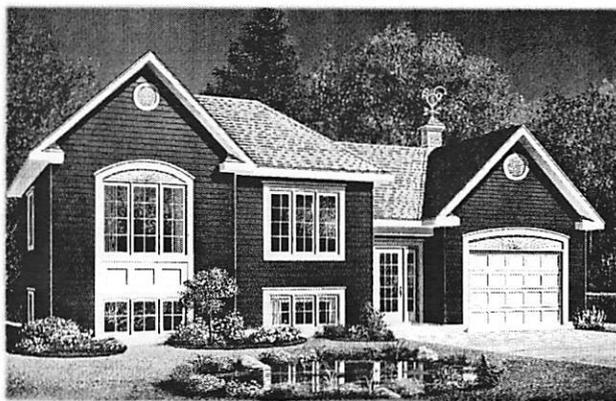
Le 24 février dernier, Audrey Bonneau a participé pour la première fois au provincial civil d'épreuves combinées. Ce provincial consiste à exécuter les épreuves suivantes: 60 mètres haies, saut en longueur ainsi que le lancer du poids. Cette compétition sert à démontrer la polyvalence des athlètes participants sur piste et sur pelouse étant donné qu'il s'agit d'un résultat combiné. Les 4 épreuves sont compilées ensemble pour ainsi obtenir le nom du gagnant. Pour sa part, Audrey réussi à se classer 7<sup>e</sup> dans sa catégorie (cadette).

Les 2,3 et 4 mars, elle participait également au provincial civil intérieur. Elle est parvenue à obtenir dans sa catégorie (cadette) une 16<sup>e</sup> place au 200 mètres, une 14<sup>e</sup> place au 60 mètres, une 3<sup>e</sup> place au lancer du poids (médaillée de bronze) et une 3<sup>e</sup> au saut en longueur (médaillée de bronze). De plus, faisant partie du club Lavironde, elle a fait le relais 4x200 mètres dans la catégorie juvénile fille. Elle et son équipe a réussi à terminer au 4<sup>e</sup> rang.

Bravo Audrey! 🍀



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: [www.maisonlaprise.com](http://www.maisonlaprise.com)
- Plus de 400 modèles à votre disposition

#### Maisons pré-usinées

240, des Ateliers  
Montmagny  
(418) 248-0401

R.B.Q.: 2634-7666-98

# Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE  
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700  
SANS FRAIS: 1 800 463-4877





## Recherche d'animateurs pour le Terrain de Jeux de St-François

*Le comité de parents en collaboration avec les Loisirs St-François sont présentement à la recherche d'animateurs pour l'été 2007.*

### Fonctions

Planifier, préparer et animer des activités pour les jeunes

### Qualités recherchés

Dynamisme, créativité, sens des responsabilités

### Exigences

Avoir 16 ans et + avant le 2 juillet 2007

\*\*\* Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Jérôme Gagné au bureau municipal de St-François situé au 534, Ch. St-François ouest avant le 30 avril 2007 \*\*\*

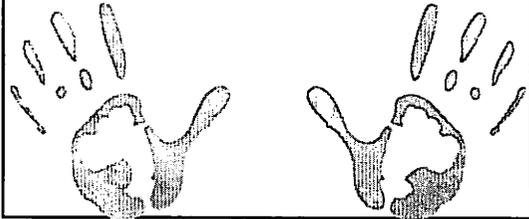


## Recherche de bénévoles

*Les Loisirs ont besoin de votre aide afin de donner une cure de rajeunissement au Bas-du-Centre des Loisirs.*

Nous allons peindre notre Bas-du-Centre au goût du jour. Le coup de pinceau se donnera vers la mi-avril.

Pour venir donner un coup de main, veuillez contacter Jérôme Gagné au 259-2371  
Merci!!!



## Assemblée générale annuelle des Loisirs St-François

La prochaine Assemblée générale annuelle des Loisirs se déroulera le mercredi 18 avril prochain au Centre des Loisirs. Bienvenue à tous et à toutes!!!

## Sauveteurs de piscine recherchés

*Les Loisirs recherchent actuellement des sauveteurs pour l'été 2007.*

### Fonctions

Planifier et préparer les cours de natation pour les jeunes. Surveiller les bains libres.

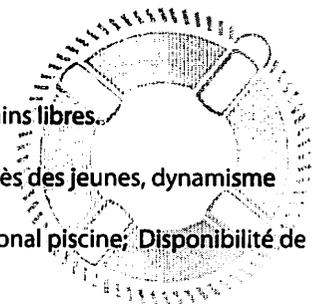
### Qualités recherchés

Souci important pour la sécurité, démontrer un intérêt pour le travail auprès des jeunes, dynamisme

### Exigences

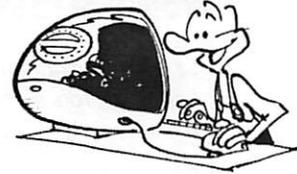
Détenir les qualifications suivantes : Moniteur Croix-rouge; Sauveteur national piscine; Disponibilité de début juin à fin août.

Salaire offert: À discuter



# LES DÉBROUILLARDS

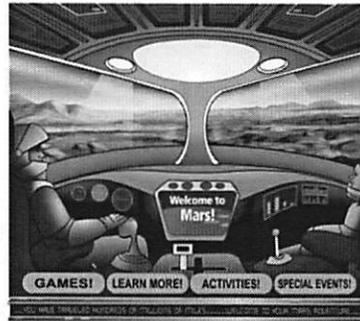
## Grenouille.com



### Mars, la Rouge\*\*

Conduis ton *Rover* dans les canyons martiens à la recherche d'échantillons rocheux. Construis ton propre *Pathfinder* en papier ou calcule ton poids sur la planète Mars ! La NASA, l'Agence spatiale américaine, t'offre des jeux, des photos, des vidéos et des animations pour explorer virtuellement Mars, la Rouge. Regarde le diaporama du mois sur <http://marsrovers.jpl.nasa.gov/mission/wir/> (En anglais).

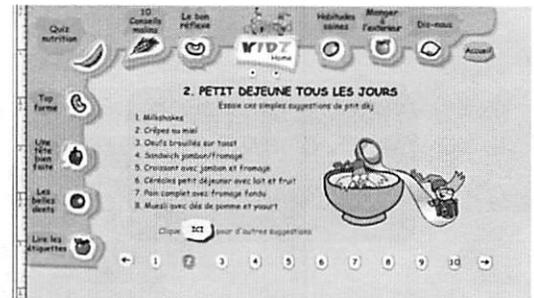
[http://marsprogram.jpl.nasa.gov/funzone\\_flash.html](http://marsprogram.jpl.nasa.gov/funzone_flash.html)



### À la bouffe !\*\*

Connais-tu bien les aliments que tu avales ? Sais-tu déchiffrer les étiquettes des emballages ? Apprends à composer des repas équilibrés pour bien t'alimenter et... *péter de santé* ! As-tu de bons réflexes alimentaires ? Vérifie-les en rangeant l'épicerie au bon endroit. Bon appétit !

[www.coolfoodplanet.org/fr/home.htm](http://www.coolfoodplanet.org/fr/home.htm)



### Le site gratiné\*

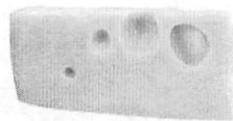
Tu fonds pour le fromage ? Ce petit site tout simple te propose une visite virtuelle (format Quicktime) dans une fromagerie pour découvrir le secret de sa fabrication. Familiarise-toi avec les différents types de fromages. À moins que tu ne préfères préparer et goûter toi-même le *super mélange nacho-fromage*, le *sandwich-papillon au fromage grillé* ou les *bâtonnets grillés au fromage* ? Mmmmmh !

<http://w3.uqah.quebec.ca/p1871-01/index.html>

### ScientiC\*\*

En panne d'idées pour participer à la prochaine expo-sciences ? Une visite dans le labo du prof Albert saura titiller tes neurones. Un rapport d'expérience scientifique à rédiger ? Inspire-toi des travaux réalisés en classe par des élèves. Utilise le moteur de recherche pour trouver un article sur le sujet de ton choix.

[www.csdeschenes.qc.ca/scientic/](http://www.csdeschenes.qc.ca/scientic/)



### Patience et réflexes !

Donne un coup de main aux pompiers ou combats des abeilles géantes à dos de dino ! Engage-toi dans une course de bateaux, échappe à de vilains virus ou joue au ballon-panier. En tout, huit minijeux pour aiguïser tes réflexes et exercer ta patience...

[www.rtl.fr/rtltoisirs/arcade/jeuxarcade.asp?rubid=22463](http://www.rtl.fr/rtltoisirs/arcade/jeuxarcade.asp?rubid=22463)





## Je risque pour gagner

Combien de fois nous a-t-on répété ce vieil adage: «Qui ne risque rien n'a rien»? Il est toujours d'actualité. En ces temps où il nous arrive de vivre des périodes instables, il faut miser sur notre capacité d'adaptation et notre polyvalence. Celui qui ose risquer, marcher hors des sentiers battus, a probablement plus de chances de se faire reconnaître et de percer là où les autres auront eu peur d'échouer. Il est beaucoup plus rentable de miser sur soi et se faire confiance que de s'imaginer vaincu d'avance. Nous avons tous ce grand potentiel créateur, il ne suffit que de le mettre à profit. Cessons de projeter nos incapacités, nos défauts ou nos infériorités et faisons plutôt en sorte de faire jaillir notre lumière, notre confiance en nous-mêmes et notre joie de vivre. En nous existe une richesse inestimable. ☉

## Se mêler des affaires des autres

Jean Gendron

La détresse d'un être humain ne se lit pas toujours sur son visage, elle peut cependant être perceptible dans les signes précurseurs du suicide que l'on peut décoder chez une personne souffrante. Puisqu'il est connu que dans 80% des cas, les personnes suicidaires donnent des indices ou lancent des messages à leur entourage, le ministère de la Santé et des Services sociaux vous invite à vous informer en consultant le dépliant intitulé

S'entraider pour la vie! Celui-ci présente les règles de base pour apporter un soutien aux personnes suicidaires et ainsi leur tendre la main. Vous pouvez consulter ce dépliant dans le site Internet du ministère à l'adresse [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca), sous l'onglet «Problèmes de santé» Pour plus d'information, on peut appeler au 1 866 APPELLE. Source: Services Québec. ☉

# CASSY PAR DENAULT Avril 2007 - 44<sup>e</sup> parution



Cassy fête ses quatre ans, ce mois-ci! — Joyeuses pâques! DENAULT

# 2007 avril

# Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	
1 Poisson d'avril... 	2 Réunion du conseil	3	4	5	6 VENDREDI SAINT 	7 Journée mondiale de la santé	
8 Joyeuses Pâques! 	9	10	11 Réunion des Fermières 19h30 Réunion du comité d'embellissement 	12 Tombée du journal 	13 Bac bleu 	14	
15	16	17	18 Sortie à la cabane à sucre Âge d'Or	19	20 	21	
22 JOUR DE LA TERRE	22 au 29 semaine nationale de l'action bénévole				26	27 Bac bleu 	28
29	 <b>Sécurité routière</b> <b>«Soyons attentifs et responsables, ralentissons!»</b>					30	



248-0117 / 1 800 463-0117

Fleuriste  
Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire  
310, boul. Taché Est, Montmagny  
G5V 1C8

- ☒ Fleuriste
- ☒ Boutique de décoration
- ☒ Serres et culture-jardin

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 mars 2007, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 5 FÉVRIER 2007**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 février 2007 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 février 2007 soit accepté tel que déposé.

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE MARS 2007**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, éclairage public .....	627,86
Telus, service:	
Bureau .....	375,10
Garage .....	107,61
Usine eau potable .....	236,16
Poste surpression St-Pierre.....	53,26
.....	772,13
Soc. Ass. automobile, immatriculations.....	7 099,00
Fernand Bélanger, remb. Frais déplacement 250 km.....	87,50
Journal l'Écho, solde contribution municipale 2006 .....	4 562,00
Mun. St-Pierre, ajustement coûts réels en incendie pour 2006.....	4 911,23
Postes Canada:	
Achat 100 timbres + envoi journal Écho (ext.).....	88,28
Envoi 3 lettres recommandées .....	25,53
.....	113,81
Commission scolaire Côte-du-Sud, transport scolaire zone à risque.....	125,35
Dépanneur Ultra, essence.....	1 151,41
Produits Laboratoire Certifiés, pièce équipement (garage).....	347,78
ADMQ, formation.....	170,93
Les Loisirs St-François, remb. facture publicité journal Le Peuple .....	142,44
Ministre Revenu Québec, remise février 2007 .....	7 342,12
Revenu Canada, remise février 2007 .....	3 559,38
CARRA:	
Remise de février 2007 .....	386,48
Quote-part 2007 .....	2 088,00
.....	2 474,48
Air Liquide, location bouteilles (garage).....	153,21

⊙	Bureautique Côte Sud:		
⊙	Papier + chemises à dossier .....	136,29	
⊙	Contrat photocopieur.....	96,55	232,84
⊙	C.E. Thibault, inspection échelles.....		635,84
⊙	Camion Sterling de Lévis, bras essuie-glace (Ford 10 roues) .....		237,92
⊙	Cégep de La Pocatière, inscription pompier – examen		
⊙	«opérations d'urgence» .....		145,00
⊙	CVL inc., ajustement frein camion Ford.....		13,10
⊙	Distribution L.C., matériel nettoyant garage .....		139,42
⊙	Distribution Steeve Blais, matériel nettoyant .....		303,63
⊙	Emco, matériel égout .....		112,29
⊙	Entretien ménager D. Paquet:		
⊙	Entretien usine eau potable .....	34,19	
⊙	Essuie-tout (usine eau potable) .....	112,75	146,94
⊙	Équipements Sigma, pièce niveleuse.....		518,50
⊙	Ferme Magi senc,		
⊙	1 <sup>er</sup> versement déneigement rue du Rocher et site institutionnel.....		1 025,55
⊙	Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 160 km.....		59,20
⊙	Financière Banque Nationale, intérêts dus - règlement no 117 .....		4 608,45
⊙	Formation Urgence Vie, matériel Premiers répondants .....		211,11
⊙	Fortin Sécurité Médic inc., gants .....		26,21
⊙	FQM, facturation Dicom.....		109,12
⊙	Garage J. G. Rémillard inc., pièces camion Ford et camion Mack.....		1 026,39
⊙	Garage Minville inc.:		
⊙	Pièces camion Ford .....	18,68	
⊙	Pièces souffleur .....	41,41	60,09
⊙	Gestech Environnement, exploitation mars 2007 .....		4 785,90
⊙	Groupe CCL, formulaires multifonctions .....		105,97
⊙	Hydro-Québec, éclairage public .....		567,14
⊙	Jocelyne Noël, entretien bureau février .....		90,00
⊙	Journal l'Oie Blanche, avis public .....		86,15
⊙	Laboratoire Environnement LCQ, analyses eau potable, eaux usées .....		491,69
⊙	L'Écho St-François, publicité février 2007.....		810,00
⊙	Les Éditions Juridiques, mise à jour Tec. Prat. Officiers municipaux .....		76,32
⊙	Macpek, réparation frein arrière camion Mack.....		444,80
⊙	Martin Mercier, location machine à souder .....		51,28
⊙	Martin Simard Transport, ramassage neige (1 968,44m <sup>3</sup> à 0,92m <sup>3</sup> ) .....		2 060,37
⊙	MRC:		
⊙	Mutations janvier à décembre 2006 .....	132,00	
⊙	Collecte sélective tonnage janvier 2007.....	420,00	552,00
⊙	Pagenet, location téléavertisseur.....		499,89
⊙	Pétrole Montmagny, huile équipement .....		601,45
⊙	Pétroles JMB inc.:		
⊙	4 629,8 litres huile chauffage M. Paroisse à .599 .....	3 135,93	
⊙	2 321,4 litres huile chauffage Garage à .599.....	1 569,97	
⊙	3 849,6 litres diesel à .647.....	3 724,23	
⊙	2 976,1 litres diesel à .8290.....	2 811,36	11 241,49
⊙	Philiass Blais & Fils:		
⊙	900 m <sup>3</sup> à .902 transport neige.....	925,05	
⊙	Location mini excavatrice aqueduc gelé (474, ch. St-Frs O.)		
⊙	3,5 hres équipement à 70\$/hre, 1,5 hre main d'œuvre à 25\$/hre		
⊙	+ transport 25\$ .....	350,40	1 275,45
⊙	Pièce d'auto GGM, pièces diverses:		
⊙	Équipement .....	261,49	
⊙	Souffleur.....	775,04	
⊙	Ford 10 roues.....	285,30	
⊙	Niveleuse.....	21,95	
⊙	Mack.....	49,12	
⊙	Filtres génératrice (usine eau potable) .....	91,14	1 484,04
⊙	Pneus André Ouellet 2000, réparation crevaison Mack.....		363,17
⊙	Postes Canada, envoi journal l'Écho .....		85,81
⊙	Praxair, oxygène (usine eau potable) .....		1 881,84

○	Produits chimiques Melrose, huile hydraulique.....	270,06
○	Propane GRG, propane caserne incendie.....	1 448,31
○	Receveur général du Canada, licences des radios:	
○	Service incendie .....	82,00
○	Garage .....	393,00
○	.....	475,00
○	Régie l'Islet-Montmagny, 1/3 quote-part 2007.....	1 561,06
○	REM, pièce camion Mack.....	440,76
○	René Samson inc., dégeler aqueduc (474 ch. St-Frs O).....	199,98
○	Restaurant l'Arrêt-Stop, essence service incendie.....	84,28
○	Scaphandre Autonome, plein d'air.....	34,19
○	Sigma, pièce niveleuse.....	10,90
○	Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:	
○	Garage .....	125,88
○	Ass. des eaux.....	344,91
○	Usine eau potable .....	9,68
○	Service incendie .....	22,78
○	.....	503,25
○	Unibéton:	
○	53,36 t.m. sable et sel 12% à 14,75 .....	896,85
○	5,54 t.m. sable lavé à béton à 6,10	
○	+ 0,50\$/t.m. manutention .....	41,66
○	Pompe souffleur .....	1 595,30
○	.....	2 533,81
○	Veolia Es Services d'assainissement, pomper station pompage .....	860,33
○	Vigneault Montmagny, matériel sanitaire (garage).....	87,06
○	Ville de Rivière-du-Loup, enfouissement vidanges janvier.....	2 282,16
○	<b>TOTAL:.....</b>	<b>81 598,14</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

**RÉSULTATS DES SOUMISSIONS POUR LE FINANCEMENT PERMANENT DE L'USINE D'EAU POTABLE ET POUR LE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 117-1990**

Le financement pour l'usine est de	4 230 000
Le refinancement pour le règlement n° 117-1990 est de	160 600
<b>TOTAL:</b>	<b>4 390 600</b>

Le ministère arrondit au millier de dollars, donc l'émission de l'obligation va totaliser 4 391 000\$.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dans la MRC de Montmagny entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, en vertu des règlements # 117-1990, 194-2003, 198-2005;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 4 391 000\$, datée du 27 mars 2007;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la municipalité a reçu les soumissions ci-dessous détaillées;

ATTENDU QUE l'offre ci-haut provenant de: Financière Banque Nationale s'est avérée la plus avantageuse (voir annexe);

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE l'émission d'obligations au montant de 4 391 000\$ de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud soit adjugée à Financière Banque Nationale;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE monsieur le maire Pierre Jean et le secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme sont autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE CDS agira à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur

de l'obligation, d'agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS;

ATTENDU QUE CDS procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé «autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises».

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant de 4 391 000\$;

En vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux: (voir tableau combiné);

ATTENDU QUE pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

Il est par conséquent,

PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 4 391 000\$;

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 27 mars 2007;

QUE ces obligations seront immatriculées au nom de la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs (CDS) et seront déposées auprès de celle-ci;

QUE CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation et agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre la ministre des Affaires municipales et des Régions et CDS;

QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, la Caisse Canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante:

Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud, au 526, ch. St-François Ouest, à St-François;

QUE les intérêts seront payables semi-annuellement le 27 septembre et le 27 mars de chaque année;

QUE les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7, article 17);

QUE les obligations seront signées par le maire et le trésorier. La municipalité, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

---

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy,

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 4 391 000\$, effectué en vertu des règlements numéros 117-1990 et 194-2003: 198-2005, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de 5 ans à compter du 27 mars 2007, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros: 194-2003: 198-2005,

chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance sur l'emprunt.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud aura le 14 mars 2007, un montant de 160 000\$ à renouveler sur un emprunt original de 530 000\$ pour une période de 5 ans, en vertu du règlement numéro 117-1990.

ATTENDU QUE ledit renouvellement ne sera pas effectué à la date prévue;

ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui comprendra ledit renouvellement sera datée du 27 mars 2007;

ATTENDU QUE la municipalité désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q.- Chapitre D-7, article 02) qui prévoit que le terme original d'un emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors de chaque émission de nouvelles obligations;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud emprunte 160 000\$ par obligations en renouvellement d'une émission d'obligations pour un terme additionnel de 13 jours au terme original du règlement mentionné plus haut.

#### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Il y a 2 demandes de dérogation mineure qui sont présentées:

M. Bertrand Roy, du 4 rue Boivin

M. Yan Blais, du 120 chemin Les Prairies Est

L'inspecteur municipal, monsieur Nicolas Pilote, a présenté les 2 demandes au comité consultatif d'urbanisme. Ces derniers recommandent au Conseil municipal de les accepter toutes les deux.

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Yan Blais;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avant non respectée est infime soit .64 mètre sur le coin est de la résidence et .31 mètre en façade par rapport au 9 mètres exigés par le règlement de zonage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Yan Blais pour le 120, chemin des Prairies Est, parce qu'elle n'a aucune incidence particulière.

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande de dérogation mineure de monsieur Bertrand Roy;

CONSIDÉRANT QUE le non respect de la marge de recul arrière ne crée aucun préjudice au voisinage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Bertrand Roy du 4, rue Boivin.

#### HONORAIRES PROFESSIONNELS DE TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT, LEMAY

Me Yves Boudreault de la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay transmet un compte d'honoraires professionnels pour l'examen et l'analyse du contrat de gage et avis de substitution de la Cie Wilfrid Allen Ltée.

Le document initial présenté par Wilfrid Allen Ltée a dû être modifié suite à l'examen de l'avocat représentant la Municipalité. Un nouveau formulaire de cautionnement a été présenté et ce dernier a été accepté.

Pour ces services rendus, les honoraires et les débours s'élèvent à 988,00\$ taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer les honoraires professionnels au montant de neuf cent quatre-vingt-huit dollars (988\$) taxes en sus à Me Yves Boudreault de la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay.

**RÉSOLUTION D'APPUI POUR DIRE NON AUX COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES DU PROGRAMME «PLACEMENT CARRIÈRE ÉTÉ»**

Au cours des derniers mois, le Carrefour action municipale et famille a été informé des compressions budgétaires au programme «Placement Carrière Été». Suite à une évaluation du dossier par les membres de notre conseil d'administration, nous avons évalué l'impact de ces compressions budgétaires auprès de l'ensemble des familles québécoises. Il s'est avéré que les conséquences de ces coupures à ce programme fédéral réduiront différents services destinés à soutenir les familles québécoises (camps de jour, visites guidées dans les musées, retour des étudiants dans leur municipalité d'origine). Pour cette raison, le Carrefour a envoyé une lettre à l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social, pour lui présenter nos inquiétudes vis-à-vis cette décision administrative.

Pour votre information, vous trouverez ci-jointe la lettre envoyée au ministère. Aussi, nous vous invitons, par l'adoption d'une résolution de votre conseil, à transmettre les informations contenues dans cette lettre afin d'apporter un appui à cette démarche en faveur des familles.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a bien pris soin de lire la lettre du 30 janvier 2007 qui a été adressée au ministre des Ressources humaines et du Développement social, monsieur Monte Solberg, par le Carrefour action municipale et famille;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a les mêmes inquiétudes que le Carrefour action municipale et famille si on réduit le financement du programme Placement Carrière-Été en 2007, voire même l'abroger en 2008;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande à l'honorable ministre des Ressources humaines et du Développement social, monsieur Monte Solberg, de maintenir le financement actuel du programme Placement Carrière-Été.

**RAPPORT D'INSPECTION DU PONT DE LA ROUTE RIVARD**

Conformément au partage des responsabilités routières en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 1993, le ministère des Transports continue à inspecter et à évaluer la capacité portante des ponts et autres ouvrages d'art des municipalités. Les inspections générales et sommaires des ponts sont administrées par leur direction territoriale et font partie du système de gestion des structures du ministère des Transports.

Rappelons qu'une inspection générale est réalisée à une fréquence variant de 2 à 6 ans en fonction de l'âge, de l'état et du type de structure et ce, pour tous les ponts et ponceaux ayant une ouverture de 4,5 mètres et plus.

Pour les autres structures relevant de la compétence municipale et n'ayant pas fait l'objet d'une inspection générale au cours de la dernière année, une inspection sommaire est effectuée annuellement afin de s'assurer du maintien de leur intégrité entre les inspections générales.

Le directeur remet aux élus une copie du rapport synthèse d'inventaire et d'inspection du pont sur la route de la Montée de la Rivière du Sud et qui surplombe la Rivière du Sud.

Le Conseil municipal demande au directeur général d'écrire une lettre au député provincial et d'y joindre une copie du rapport synthèse d'inventaire et d'inspection du pont de la Montée de la Rivière du Sud. Dans ce rapport, il est mentionné une liste de travaux à réaliser. Les coûts desdits travaux s'élèvent à 127 000\$. Donc, la Municipalité demande de l'aide financière au gouvernement. Seule, elle n'a pas la capacité financière pour revamper le pont. C'est un dossier à suivre.

**OPÉRATEUR EN EAU POTABLE**

L'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable dit que les travaux d'entretien ou de réparation sur un réseau d'aqueduc doivent être réalisés par une personne reconnue compétente. Avant son départ, monsieur Claude Morin avait cette formation (profil 6b). Maintenant, il faut former quelqu'un d'autre.

Monsieur Christian Roy serait d'accord pour suivre cette formation.

CONSIDÉRANT QUE l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable dit que les travaux de réparation sur un réseau d'aqueduc doivent être réalisés par une personne reconnue compétente;

CONSIDÉRANT QUE seul monsieur Claude Morin avait la formation requise pour effectuer des réparations sur le réseau d'aqueduc;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'inscrire monsieur Christian Roy à la formation qui va l'autoriser à faire des réparations ou de l'entretien sur le réseau d'aqueduc.

QUE le directeur général fasse les démarches nécessaires pour l'inscrire au cours exigé.

**RÉGIE L'ISLET-MONTMAGNY – REVENUS POUR 2007 ET QUOTE-PART (à titre informatif)**

La Régie de l'Islet-Montmagny fait parvenir un tableau où l'on peut voir les quotes-parts que les municipalités auront à lui verser pour 2007.

Une copie de ce tableau est remise aux élus. La quote-part pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'élève à 4 683,18\$ payables en 3 versements soit le 1<sup>er</sup> février, le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> juin 2007.

**TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE (À TITRE INFORMATIF)**

Le ministère des Affaires municipales et des Régions a préparé un guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

Une copie dudit rapport révisé est remise aux élus.

**PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2006 DE LA MUNICIPALITÉ**

Une copie des états financiers de la Municipalité pour l'année 2006 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

Le vérificateur, monsieur Yves Lachance, suivant le mandat qui lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006.

Les revenus de l'exercice 2006 sont de un million neuf cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-sept dollars (1 980 587\$). Les dépenses de fonctionnement sont de un million sept cent vingt-six mille neuf cent vingt-six dollars (1 726 926\$).

Les activités financières sont:

- Remboursement de 190 332\$

Le surplus des activités financières avant affectations se chiffre à soixante-trois mille trois cent vingt-neuf dollars (63 329\$).

La Municipalité a affecté cent mille dollars (100 000\$) de son surplus accumulé de telle sorte que le surplus d'opération pour l'année 2006 et de l'ordre de soixante-trois mille trois cent vingt-neuf dollars (63 329\$).

Les immobilisations au 31 décembre 2006 sont de dix-sept millions huit cent quinze mille trois cent trois dollars (17 815 303\$).

La dette à long terme s'élève à deux millions neuf cent quarante et un mille six cent cinquante-

quatre dollars (2 941 654\$). La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante:

- Gouvernements du Québec et du Canada	1 517 363\$
- Partie à la charge des contribuables:	
- une partie de la Municipalité	1 211 606\$
- ensemble de la Municipalité	212 685\$

Le fonds de roulement de la Municipalité est de 100 000\$ et aucune somme n'est engagée en ce moment.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se terminant le 31 décembre 2006 est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment signé à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2006, tel que préparé par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales et des Régions.

#### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2006 DES LOISIRS

Une copie des états financiers pour l'année 2006 concernant les Loisirs St-François de Montmagny inc. est remise à chacun des élus pour fin d'acceptation. Évidemment, ces états financiers vont être présentés également aux administrateurs des Loisirs St-François de Montmagny inc.

Les revenus sont les suivants:

	2006	2005
Centre des Loisirs	39 085	35 919
Piscine	4 742	4 643
Contribution municipale	70 000	93 000
Divers	19 654	3 834
Activités	24 674	0
Gym Santé	14 781	0
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>172 936</b>	<b>137 396</b>

Les dépenses sont les suivantes:

	2006	2005
Centre des Loisirs	99 624	88 240
Administration	6 145	1 775
Piscine	11 977	9 957
Terrain de jeux et patinoire	26 372	29 157
Immobilisations à même les revenus	8 670	0
Activités	16 516	0
Gym santé	6 821	0
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>176 125</b>	<b>129 129</b>

Excédent des revenus sur les dépenses  
(des dépenses sur les revenus)

avant amortissement	(3 189)	8 267
Amortissement	(13 453)	(10 049)
Excédent des dépenses sur les revenus après amortissement	(16 642)	(1 782)
Remarque: La contribution municipale en 2006 a été moins élevée qu'en 2005		
2006	70 000\$	
2007	93 000\$	

Autre remarque: Tous les postes budgétaires des Loisirs St-François de Montmagny inc. vont être obligatoirement intégrés à ceux de la Municipalité pour l'année 2007 et suivantes.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2006 de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le rapport financier de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2006, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc;

QU'une copie de ces états financiers soit remise aux administrateurs siégeant sur le Conseil des Loisirs afin qu'à leur tour, ils puissent les adopter.

#### **ENGAGEMENT DE MONSIEUR LAURENT ALLAIRE**

Avec le départ de monsieur Claude Morin, la Municipalité a confié le poste de responsable des travaux publics à monsieur Roger Blais. Par contre, il n'en demeure pas moins qu'il y a un poste permanent de vacant depuis.

Donc, après discussion, le Conseil municipal décide d'engager comme employé municipal permanent monsieur Laurent Allaire.

CONSIDÉRANT QU'il y a un poste de travail permanent de vacant aux travaux publics depuis le départ de monsieur Claude Morin;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'engager monsieur Laurent Allaire pour combler le poste disponible aux travaux publics parce qu'il est polyvalent et très disponible.

QUE cet engagement soit effectif dès maintenant.

#### **DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – JEUX DU QUÉBEC – DÉLÉGATION CHAUDIÈRE-APPALACHES – MRC DE L'ASSOMPTION – ÉDITION 2007**

L'édition d'hiver 2007 des Jeux du Québec va se tenir du 3 au 10 mars prochains dans la MRC de l'Assomption. Les athlètes proviennent de tous les secteurs de la Chaudière-Appalaches dont une personne de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Pour l'occasion, nous vous demandons de soutenir la délégation de Chaudière-Appalaches aux Jeux du Québec par un contribution exemplaire de 100\$ par athlète de votre municipalité et ainsi contribuer à la réussite de la région à ces 42<sup>e</sup> finales des Jeux du Québec.

CONSIDÉRANT QU'en 2006, la Municipalité a décidé d'octroyer un budget de 500\$ aux Loisirs St-François de Montmagny inc. pour qu'eux s'occupent de répondre à ces demandes particulières;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme  
 APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin  
 ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide d'octroyer au Conseil des Loisirs un budget de cinq cents dollars (500\$) pour 2007 afin de répondre à ces demandes spécifiques de nos athlètes qui se démarquent sur la scène sportive.

**STATISTIQUES INCENDIE POUR L'ANNÉE 2006**

Comme à chaque année, la centrale Cauca fait parvenir les statistiques de l'année terminée. Une copie est remise aux élus.

**VARIA**

- Le Centre-femmes La Jardilec œuvre depuis 1983 auprès des femmes de la région. Situé à St-Jean-Port-Joli, le Centre intervient sur le territoire des MRC de L'Islet et de Montmagny. Depuis 1998, le Centre-femmes poursuit des actions visant une plus grande représentation des femmes dans les instances décisionnelles par le biais de son volet femmes et politique.

Convaincue que l'atteinte d'une véritable démocratie réside en une juste et équitable représentation de tous les groupes de citoyens au sein des pouvoirs locaux, régionaux et nationaux, La Jardilec souhaite inviter les leaders de la région à s'engager dans la promotion de la représentation égalitaire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud:

- reconnaît le déficit démocratique féminin au sein des instances décisionnelles de nombreuses organisations;
- croit à l'importance de mettre à profit la vision et l'expertise des femmes pour le mieux-être de la collectivité;
- poursuit des objectifs d'égalité, de justice et d'inclusion
- souhaite jouer pleinement notre rôle de leader.

et qu'elle s'engage à promouvoir le principe de représentation égalitaire au sein de notre organisation et de la communauté.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à vingt et une heures et vingt-quatre minutes.

Adopté unanimement

Pierre Jean, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.



## Les Petites annonces de L'Écho

### Service de garderie

Jeune maman de 2 enfants offre ses services pour garder vos petits amours. Temps plein ou temps partiel. 12\$/jour. Rang Nord, St-Pierre. Tél. : 248-0860.

### À vendre

Système informatique usagé à vendre comprenant ordinateur, Écran 17 pouces presque neuf, imprimante canon, prix à discuter. Téléphone: 259-2210.

### Alcooliques Anonymes

Si tu as un problème avec l'alcool, Alcooliques Anonymes pourrait t'aider. Blaise: 259-7040.

[www.lettragedc.com](http://www.lettragedc.com)



884-4370

\*MACHINERIES \* VÉHICULES \*COMMERCES  
\*PANCARTES DE FERME \*AIRBRUSH  
\*DESSINS

# Proxim

Votre destination bien-être      Your Well-Being Destination

## MOI, MON PHARMACIEN ET LE SUIVI DE MON HYPERTENSION

Pour optimiser votre traitement de l'hypertension, dotez-vous d'un allié de premier plan: votre pharmacien.

### VOS AVANTAGES

Vous bénéficierez d'un suivi professionnel adapté à vos besoins.

Vous évitez l'attente des cliniques.

Vous obtiendrez un calendrier de prise de médicaments.

Vous recevrez un carnet de compilation de vos mesures de tension artérielle.

Votre pharmacien se chargera des suivis avec votre médecin.

Vous aurez facilement des réponses à toutes vos questions.

Informez-vous auprès de votre pharmacien pour connaître les étapes de son programme de suivi.

Votre pharmacien est accessible et disponible

N'hésitez pas à le consulter !

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H  
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

LIVRAISON GRATUITE

# AVIS DE CONVOCATION

## AUX MEMBRES DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE DU SUD

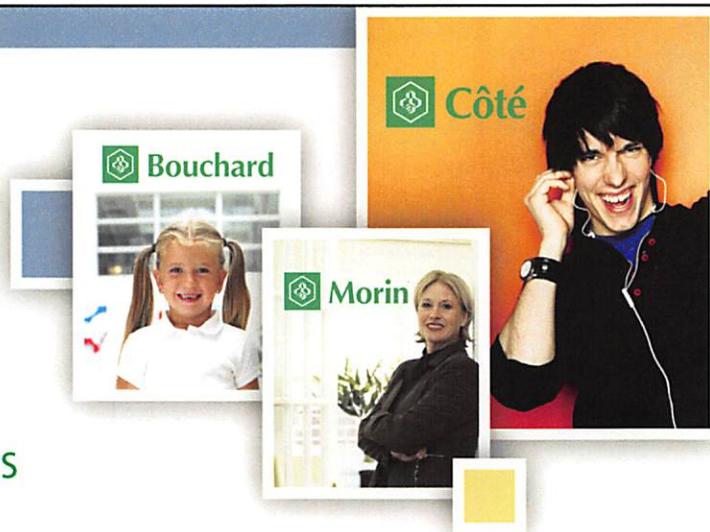
Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle de votre caisse qui aura lieu :

**Date :** Le mercredi 18 avril 2007

**Heure :** 20 h

**Endroit :** Centre des loisirs de St-François

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels et de l'intérêt payable sur les parts permanentes, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une pour les questions destinées aux membres du conseil d'administration et l'autre pour les questions destinées aux membres du conseil de surveillance.



### Élections

Veillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre ordinaire, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible au sens de la Loi. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée générale que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, et respectant les autres modalités prévues au règlement de régie interne de la Caisse, a été remis avant la fermeture de la Caisse le 5 avril 2007. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 8 mars 2007

Johanne Bernier, secrétaire

*Bienvenue à tous les membres!*



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de la Rivière du Sud